

Formalités à destination du Greffe du Tribunal de Commerce

Comptes Annuels	Dans les 1 mois suivant l'AGO Au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon <ul style="list-style-type: none">- Comptes de l'exercice : Bilan, compte de résultat et annexes- Rapport du CAC et Rapport spécial du CAC- Proposition d'affectation du résultat et résolution votée (extrait PV)- Chèque de 45.34€ à l'ordre du GTC d'Avignon
Changement d'administrateur	Dans les 1 mois suivant l'AGO ou en cours de vie de la société Au Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon <ul style="list-style-type: none">- 2 PV AGO nommant l'administrateur, signé par le président certifié conforme- Un formulaire M3 signé par le président- Une copie de la carte d'identité (pas nécessaire si administrateur déjà sur kbis et juste un changement de qualité)- L'adresse si différente de la carte d'identité- Une déclaration de non condamnation (si l'administrateur est nouveau, si c'est un changement de qualité et que l'administrateur est déjà sur le KBIS pas nécessaire)- Le Kbis si personne morale- Une attestation de publication dans un JAL- Un chèque de 192.01 € à l'ordre du GTC Avignon
Changement de CAC titulaire et/ou CAC Suppléant	Dans les 1 mois suivant l'AGO <ul style="list-style-type: none">- Un exemplaire de l'acte (PV de l'AGO) constatant la décision de changement de CAC Titulaire et/ou CAC suppléant, signé et certifié conforme- Les imprimés M3 signés- Une attestation de parution de l'avis de modification dans un JAL- La lettre d'acceptation de la désignation du CAC titulaire et/ou CAC suppléant.- Un justificatif de l'inscription de l'intéressé sur la liste officielle des CAC- Un chèque de 192.01 euros à l'ordre du « GTC Avignon »
Changement d'adresse de la cave	Dans les 1 mois suivant l'AGE ou en cours de vie de la société <ul style="list-style-type: none">a. En cas de changement par la mairie<ul style="list-style-type: none">- Les formulaires M2 signé- Attestation de la mairie- Une annonce dans un JAL- Un chèque de 62.08 € à l'ordre du « GTC Avignon ».b. Changement par la cave<ul style="list-style-type: none">- Les statuts à jour, signé- PV AGE avec la résolution votée, signé et certifié conforme par le président- Les formulaires M2 signé- Une annonce dans un JAL- Un chèque de 62.08 € à l'ordre du GTC Avignon

